

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19508 - 75ÈME ANNÉE

Amélioration grâce à l'implication de la population dans la lutte contre le COVID-19

La question de la responsabilité des Réunionnais dans la prise de décision



Evaluer l'impact de l'afflux dans les grandes surfaces le week-end dernier nécessite de prendre du recul.

Aucun nouveau cas depuis deux jours, 390 cas dont près de 300 importés et 237 guérisons : ces statistiques officielles indiquent une amélioration de la situation à La Réunion. Ces données montrent tout d'abord que si l'aéroport avait été fermé, ou tout du moins les passagers systématiquement placés en quarantaine surveillée par la police dans des centres dédiés, la totalité des cas de coronavirus à La Réunion serait des cas impor-

tés et l'épidémie aurait été circonscrite aux centres de quarantaine accueillant les nouveaux arrivants, ainsi qu'au CHU de Bellepierre. Si les restrictions au déplacement et le confinement ont permis d'arriver à ce résultat, cela n'aurait pas été possible sans l'implication de la population dans le respect de toutes les mesures de précaution. Dans ces conditions, si l'amélioration de la situation se confirme d'ici 15 jours, pourquoi

ne pas envisager une sortie du confinement avant le 11 mai ? Cela pose une fois de plus la question de la responsabilité des Réunionnais dans la prise de décision relative aux affaires concernant les Réunionnais.

Cela fait deux jours qu'aucun nouveau cas de coronavirus n'a été confirmé à La Réunion. Le nombre total de cas est de 390, dont 44 personnels soignant selon les statistiques les plus récentes en date

d'avant-hier pour cette catégorie de personnes.

Le nombre de cas importé correspond à 72 % des patients, soit près de 300. Les statistiques officielles indiquent donc que si l'aéroport avait été fermé, ou tout du moins les passagers systématiquement placés en quarantaine surveillée par la police dans des centres dédiés, la totalité des cas de coronavirus à La Réunion serait des cas importés. Cela signifie donc que si ces mesures avaient été mises en place bien avant le 30 mars, c'est-à-dire dès que l'épidémie a commencé à toucher la France, le coronavirus n'aurait pas entraîné de telles conséquences pour La Réunion. Le virus n'aurait pas circulé en dehors des centres de quarantaine et du CHU Nord, hôpital de première ligne. Sachant cela, la fermeture des écoles et autres établissements recevant du public, ainsi que le confinement n'avaient pas de justification, ce qui aurait permis à La Réunion de maintenir son activité normale. C'est bien la preuve que si l'aéroport avait été fermé, tout serait quasi-normal à La Réunion.

Il faut néanmoins prendre acte de l'impact du confinement et de la quarantaine systématique imposée aux arrivants sur la progression de l'épidémie. Cela a permis de casser des chaînes de transmission. Ces mesures ont permis d'observer une diminution des cas nouveaux quotidiens, jusqu'à l'absence de nouveaux cas depuis deux jours.

« Véritable circulation locale du virus » ?

Hier en conférence de presse, le préfet a souligné l'importance de ne pas baisser la garde. « Nous ne savons pas si La Réunion reste sur une épidémie d'importation ou s'il y a une véritable circulation locale du virus », souligne-t-il. Cela signifie d'une part que les statistiques officielles ne peuvent pas refléter la situation réelle de l'épidémie à La Réunion. Cela s'explique par le nombre de tests de dépistage insuffisants, 700. Lors d'une émission sur Réunion Première Radio, le docteur Bourgeon avait estimé à 5000 le nombre minimal de tests à réaliser pour avoir plus de fiabilité dans les statistiques.

De plus, le week-end dernier était le week-end de Pâques. Il a été marqué par un important afflux dans les grandes surfaces et une circulation assez importante sur les routes. Malgré toutes les précautions prises, ce nombre important de personnes présentes des heures dans des files d'attente laisse craindre que le coronavirus ait eu l'occasion de se transmettre. Un autre aspect à prendre en considération est la décision d'ouvrir le Drive de Mac Donald's. Là aussi, des files d'attente impressionnantes se sont créées, suscitant l'inquiétude.

Il faudra donc attendre une semaine pour savoir si le week-end de Pâques et la ruée vers des fast-food auront des répercussions sanitaires.

Importants efforts de la population

Les mesures prises par l'État ne

sont pas la seule explication de l'apparente amélioration de la situation. Ces progrès sont à mettre au crédit de la population. Par sa discipline, elle a réussi à s'adapter au confinement. Les Réunionnais sont habitués de ce mode de vie, à chaque alerte rouge lors du passage à proximité d'un cyclone. Sans cette culture du confinement, la transmission du coronavirus aurait donc été bien plus importante. Si tout le travail de la population a permis de constater que le pic de l'épidémie de coronavirus était passé, selon les statistiques officielles, se pose alors la question de l'alignement des mesures prises à La Réunion sur celles prises en France où la situation sanitaire est dramatique avec plus de 15.000 morts recensés officiellement.

Dans ces conditions, si l'amélioration de la situation se confirme d'ici 15 jours, pourquoi ne pas envisager une sortie du confinement avant le 11 mai ?

Cela pose une fois de plus la question de la responsabilité des Réunionnais dans la prise de décision relative aux affaires concernant les Réunionnais. Le refus de fermer l'aéroport est un exemple, tout comme le maintien du confinement jusqu'à la même date qu'en France.

De plus en plus de voix s'élèvent d'ailleurs pour revendiquer plus de souveraineté politique pour les Réunionnais. En effet, qui peut imaginer que la société réunionnaise puisse fonctionner de la même manière qu'avant l'épidémie de coronavirus, surtout sur le plan de la relation avec la France.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

La CGT réagit aux annonces du chef de l'Etat

« Déconfinement le 11 mai : pas de protection, pas de travail ! »

Dans un communiqué diffusé hier, la CGT réagit au déconfinement à partir du 11 mai annoncé par le président de la République. Elle constate que la priorité est accordée à la santé des entreprises plutôt que celle de la population, demande la déclaration de l'état de catastrophe sanitaire, afin d'obliger les assurances à être solidaire, et exige « l'indemnisation de l'activité partielle à hauteur de 100 % du salaire ».

Alors que le bilan de l'épidémie du Covid-19 dépasse désormais les 15 000 morts en France, Emmanuel Macron a annoncé lundi un début de déconfinement à partir du 11 mai, accompagné d'une réouverture des écoles, collèges, lycées ainsi que des crèches et, ce, contrairement à l'avis des professionnels de santé.

La réalité de l'intervention présidentielle, c'est aussi le refus d'un dépistage systématique et massif, et l'aveu, avec un seul masque « grand public » disponible le 11 mai, qu'il n'y aura toujours pas suffisamment de protection pour toutes et tous.

Santé des entreprises avant la santé de la population

Les annonces ont de quoi surprendre et décevoir les corps médicaux et scientifiques qui ont compétence pour parler des modalités de déconfinement ; rien de prévu sur : le retour à un fonctionnement régulier des services hospitaliers, la disponibilité des gels hydroalcooliques et des masques à l'usage des personnels

soignants et étendus à l'ensemble des salarié.e.s et de la population, la généralisation des tests, ainsi qu'un système de surveillance épidémiologique opérationnel.

Derrière le masque de la compassion et de l'humilité, Emmanuel Macron a confirmé son choix : celui de la santé financière des entreprises et de l'économie, notamment des plus grands groupes bien avant la santé des salarié.e.s et de la population. Les profits du CAC 40 et les dividendes versés aux actionnaires ne sont toujours pas utilisés pour la solidarité nationale et la sortie de crise sanitaire.

Pas de restaurant mais cantines ouvertes

Vous ne pourrez pas aller au restaurant mais les cantines des entreprises et des écoles seront ouvertes ! Pas de rassemblements sociaux mais regrouper 30 élèves dans une classe sans distanciation possible, ce n'est pas un problème pour le Président concernant 12,5 millions d'élèves et 1,2 million de personnels dans l'Education nationale.

« Reprenez le boulot », alors qu'une grande partie des carnets de commandes s'effondre. Décidément, le Medef et le gouvernement restent campés sur leur position et refusent de tirer les enseignements de la période pour aujourd'hui et demain.

La récente décision du tribunal de Nanterre obligeant la plateforme Amazon à se limiter à la livraison de produits essentiels démontre, pourtant, que la santé doit primer

sur le profit.

Indemnisation de l'activité partielle à hauteur de 100 % du salaire

La CGT réitère sa demande initiale d'une déclaration d'état de catastrophe sanitaire, afin de faire jouer la solidarité financière des groupes d'assurance qui doit aller au-delà d'un abondement symbolique du fonds de solidarité nationale et profiter à tous les salarié.e.s, TPE et artisans.

La CGT exige l'indemnisation de l'activité partielle à hauteur de 100 % du salaire, le retrait des dispositions régressives de la réforme de l'assurance chômage (seuil de déclenchement des droits, dégressivité de l'indemnisation, etc.) et la prolongation des droits à l'assurance-chômage au-delà du confinement ; ne serait-ce qu'au regard des nombreuses professions qui ne pourront reprendre dans les activités de loisirs, du tourisme, du spectacle, etc., et de l'état de la situation de l'emploi au sortir de la crise sanitaire.

Montreuil, le 15 avril 2020

Oté

Tardra, viendra, néna in zour i apèl domin

Mé zami, mi pans konm moin zot la antann kozman mésyé Macron la di dann télé. Dizon, moin la antann ali, mé moin la pa ékout ali pou vréman : antann avèk ékouté lé pa ditou la mèm shoz. Mi antan : sa i vé dir out kozman i ronrone dann mon zorèye, shant out kont domin out fète. Si mi ékout : sa i vé dir mi obéi aou, ex : I fo ékout son paran ! Mé konm pou moin ékout avèk obéi sé lo mèm zafèr, moin lé pa dispozé pou ékout ali. Dabor koman ékout in kozman kan ou lé sir lo kozèr l'aprè koz konm in liv rouvèr.

Pou koué mi di sa ? Pars moin la fine romarké lo troi froliké la vni prézidan inn apré l'ot-mésyé Sarkozy, mésyé Holland épi mésyé Macron- zot i koz mé kan zot la fini sé zot bann manèv-bann minis si zot i vé-i fé sak zot i vé, é anplis ké sa néna in kantité zespèr pou intèrprète la parol lo mètr, sé zot, final de kont i amenn la politik.

In légzanp, moin té apré ékout lo bann zespèr é banna té apré parl lo troizyèm laz-é zot téi di, si lo konfinaz i doi arète pou la plipar d'moun li doi kontinyé pou lo troizyèm laz. Pou koué ? Pars banna lé riskab gingn la maladi é anplis zot va kout shèr la sékirité sosyal vi ké zot lé riskab gingn in form grav la maladi. La voi d'zot mètr ? Pé s'fèr mé sak i di sa, moin lé sir li kalkil pa lo rol lo troizyèm laz i zoué dann la sosyété.

Dann tout domène : kisoï lékonomi, kisoï dann tourism, kisoï konm pasér d'rolé, pasér d'kiltir kisoï pou ède bann paran okip lo bann ti zanfan. Dann sèrtin péi, bann vyé sé bann saz é zot na droi lo réspé pars zot néna lo savoir, la réfléktyon, la sazèss. I rosanm pa lé konmsa dann koko bann tête dozèf. Ala bann kozèr i di : « Va dékonfine bann vyé, biensir ! Mé kan sar fine trouv in vaksin pou songn zot malaldi. Bien antandi i domann pa bann vyé zot poinnvizé, kosa zot i anpans bann fèrblan vide i fé bonpé dézord é i prétan déside pou zot.

Si i kontinyé i trouv ar pa vaksin avan in an, pétète dé, pétète plis é si i ékout azot bann vyé va rès an rézidans sirvyé ziska sé pa kan. Va lèss azot in domi-vi, in kar d'vi pétète alé oir lo bann koko fromaz nora lo droi profite la vi a san pour san. Mé Tardra, viendra, néna in zour k'i apèl domin ! Kroiyé moi.

Justin